



Rendez-vous directement sur notre site Web mobile !
Téléchargez l'application **Scanlife** sur votre téléphone cellulaire au **2dscan.com**. Utilisez Scanlife pour photographier le code. Le code vous amènera directement sur notre site Web mobile.

BULLETIN UNIQUE

Précisions

- ★ L'Alliance des professeures et professeurs de Montréal (APPM) **n'est pas membre** de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ); elle a son plan de match et nous avons le nôtre.
- ★ Nous défendons nos propres positions. À de nombreuses reprises, nous avons demandé de simplifier la tâche des enseignantes et enseignants en lien avec l'évaluation : lettres ouvertes, interventions médiatiques et interventions auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Nous avons eu gain de cause avec la fusion de certaines compétences et la disparition de certaines d'entre elles au bulletin.
- ★ Le MELS nous avait annoncé que cette charge serait simplifiée, mais ce n'est pas l'évaluation que nous en faisons, notamment sur deux aspects :
 - L'évaluation de toutes les disciplines à chaque étape. Celle-ci peut être difficile notamment dans les cas où l'enseignante ou l'enseignant ne voit pas souvent ses élèves durant l'horaire qui leur est consacré (ex.: ECR, Univers social et ST au primaire, disciplines artistiques au secondaire).
 - L'augmentation du nombre de compétences transversales à commenter, qui est passé de 1 compétence, une fois par année, à 2, deux fois par année.
- ★ Nous avons exigé du MELS des modifications lors de la première publication des cadres d'évaluation et ceux-ci ont été révisés pour répondre à nos demandes :
 - Inscription de l'autonomie des enseignantes et enseignants dans le choix des outils d'évaluation.
 - Retrait des explicitations associées aux critères d'évaluation.
 - Affirmation du pouvoir du personnel enseignant de déterminer l'importance à accorder aux différentes dimensions de l'évaluation (on n'utilise plus le mot compétence).
- ★ Malgré certains changements positifs, les deux points mentionnés plus haut sont toujours très irritants. Nous avons déjà fait savoir au MELS **que nous demandons un report du bulletin unique**, tant que ces deux points ne seront pas modifiés.
- ★ Nous travaillons à corriger la situation. La consultation que nous menons présentement permettra de connaître les éléments qui sont encore insatisfaisants ou problématiques.
- ★ Il reste évidemment du travail à faire au niveau local pour qu'aucune imposition ne soit faite auprès des enseignantes et enseignants quant à la pondération des critères rattachés aux connaissances et ceux rattachés aux compétences (ce que le MELS appelle maintenant l'application et la mobilisation des connaissances). Il en va de leur autonomie professionnelle.
- ★ Selon les informations recueillies à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries à ce jour, il semble que l'autonomie des enseignantes et des enseignants sera respectée à ce chapitre. Vous saurez nous le confirmer.